

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 8 JANVIER 2024

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020, et en particulier l'article 1.4 autorisant le Président à signer toute convention d'occupation temporaire dont la durée est inférieure à 12 ans ;

Considérant que les cadres publicitaires présents sur les autobus de la régie des transports de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance ne sont pas exploitées ;

DECIDONS

Article 1

Il est décidé de signer la convention d'occupation du domaine privé pour l'exploitation des espaces publicitaires des autobus de la régie des transports de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, par la Régie d'Information Urbaine de la Ville de Gap.

Article 2

La convention est conclue pour une durée de 1 an à compter de sa notification, renouvelable tacitement dans la limite des 5 ans.

Article 3

La redevance annuelle est fixée à 10 000 € hors taxes qui seront versés par la Régie à la Communauté d'Agglomération.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 8 janvier 2024

Le Président


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 18 janvier 2024
Publié ou notifié le : 18 janvier 2024

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_01_1
Objet :	Convention d'exploitation des espaces publicitaires des autobus de la CAGTD par la Régie d'Information Urbaine (RIU)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-01-08 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.2 - Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
Identifiant unique :	005-200067825-20240108-D2024_01_1-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20240108-D2024_01_1-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3545.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20240108-D2024_01_1-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52 Ko
Annexe (Décision) Nom original : Convention autobus RIU.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20240108-D2024_01_1-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	172.5 Ko
Annexe (Décision) Nom original : Convention autobus RIU - Annexe.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20240108-D2024_01_1-AI-1-1_3.pdf	application/pdf	34.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 janvier 2024 à 08h20min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 janvier 2024 à 08h20min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 janvier 2024 à 08h20min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 janvier 2024 à 11h02min47s	Reçu par le MI le 2024-01-18